

DANEMARK

Banque européenne pour la reconstruction et le développement
Assemblée annuelle 7-8 octobre 2020

Déclaration écrite du
Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Affaires financières
Simon Kollerup
Gouverneur représentant le Danemark auprès de la BERD

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs et Messieurs les Vice-Présidents, Monsieur le Président par intérim, Mesdames et Messieurs,

Au nom du Danemark, j'ai l'honneur de présenter ma première déclaration écrite en tant que Gouverneur, à cette Assemblée annuelle de 2020.

J'ai grand plaisir à constater l'agilité avec laquelle la BERD a aidé ses pays d'opérations à surmonter les conséquences économiques dévastatrices de la COVID-19. Le personnel de la Banque et tous les acteurs impliqués ont dû fournir des efforts exceptionnels pour mener de front la définition et la mise en œuvre du soutien adapté et le passage au travail à distance. Je vous remercie pour cela et pour les efforts que vous devrez poursuivre au cours de ces prochains mois.

Je salue les progrès accomplis récemment, ils ont ouvert la voie à une contribution encore plus importante de la BERD afin d'aider les économies à réaliser leur transition verte. Le monde peut parer une catastrophe climatique si tous les pays coopèrent et contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en alignant leurs actions à l'échelon national sur l'Accord de Paris. Le Danemark s'est fixé un objectif ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 1990. La réalisation de cet objectif exigera beaucoup des entreprises, du gouvernement et de l'ensemble de la société danoise mais cette mobilisation est nécessaire pour assurer une transition vers une économie verte pérenne.

Je me réjouis vivement de l'approche globale adoptée en proposant la transition vers une économie verte 2.1 de la BERD, qui fait partie intégrante du Cadre stratégique et capitalistique pour 2021-25 préparé pour cette Assemblée annuelle. J'ai l'espoir que la BERD soit un moteur de changement et aide tous ses pays d'opérations dans leurs actions menées en faveur de la transition verte. Certains pays membres de la BERD sont relativement pauvres et ont besoin de trouver une voie pour générer de plus hauts revenus sans atteindre les niveaux de pollution que l'on observe traditionnellement dans les pays riches. D'autres membres de la BERD, qui ont bénéficié d'une croissance fondée sur les combustibles fossiles, ont impérieusement besoin d'une transition verte et de se tourner à l'avenir vers des sources de croissance plus durables.

C'est une bonne chose que la Banque apporte son soutien aux pays en nouant un dialogue sur les politiques à mettre en œuvre afin d'accélérer les réformes et de montrer la voie par des investissements concrets dans des solutions, que ce soient les énergies renouvelables, les systèmes alimentaires ou encore l'économie circulaire. Il n'est pas un pays qui puisse, seul, sauver le climat de notre planète mais, en nous alignant sur l'Accord de Paris, nous pouvons, ensemble, réellement faire une différence.

La BERD a montré une capacité remarquable à stimuler le secteur privé au moyen d'instruments innovants, comme des prêts en monnaies locales, et donc à réduire les risques pour les

entreprises qui se développent et créent des emplois. Grâce à cela et à d'autres mesures, la Banque peut grandement contribuer à édifier un secteur privé qui réponde partout aux besoins des populations : un secteur privé qui, entre autres, soit inclusif et veille à ce que les employés soient bien traités.

À de nombreux égards, les événements survenus depuis la création de la BERD au début des années 1990 montrent que de grandes transitions peuvent être réalisées. Certains pays d'opérations ont vu leur revenu par habitant plus que doubler, presque tripler au cours des trente dernières années. Toujours est-il que, pour les pays les moins avancés sur la voie de la transition, nous devons poursuivre nos efforts afin qu'ils connaissent à leur tour une telle réussite. Un secteur privé moderne pourvoyeur d'emplois et de débouchés de qualité ne peut se développer sans que de solides institutions et une bonne gouvernance soient en place. Cette conviction a été explicitement intégrée dans la mission de la Banque lorsque celle-ci a été formulée il y a trente ans et qu'il a été indiqué qu'elle devrait opérer dans les pays « qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché ». Les récents événements au Bélarus nous rappellent à un moment opportun la grande pertinence de ces principes aujourd'hui encore. Pendant la période 2021-25 couverte par la stratégie, la BERD devrait redoubler d'efforts pour promouvoir des institutions solides et une bonne gouvernance. La corruption, l'évitement fiscal ou la répression de l'opposition politique ne sont pas favorables à la croissance et ne devraient pas être tolérées si un pays souhaite recevoir un appui économique de la part de la BERD.

Concernant l'avenir, le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, que la Banque est sur le point d'adopter au cours de cette Assemblée annuelle, ne contient aucune décision relative à une future expansion géographique. Lorsque que nous nous pencherons à nouveau sur cette question lors des prochaines assemblées annuelles, il sera indispensable de déterminer les domaines et les modes d'intervention de la BERD qui lui donne un avantage comparatif par rapport à d'autres institutions. La première priorité pour déployer capital disponible devrait être les pays d'opérations existants et les pays relevant du mandat actuel de la Banque dans le région SEMED. La répartition des ressources limitées de la Banque sur une zone géographique élargie à l'Afrique subsaharienne pourrait mettre à mal un modèle opérationnel efficace assorti d'un bon ratio coût/revenus. Il me semble par conséquent primordial d'assurer la viabilité du modèle opérationnel de la BERD, afin qu'elle continue d'être un moteur de changement positif.